

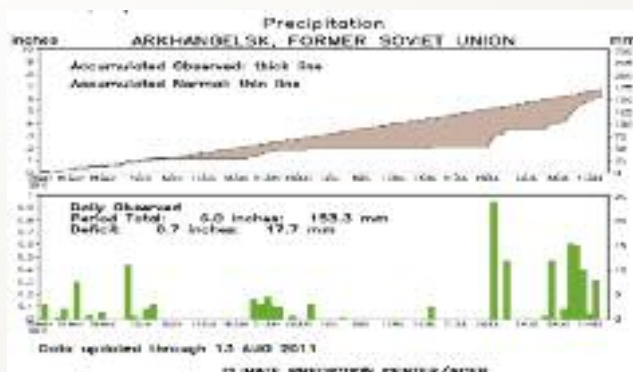
C'est en Russie que l'étude de la poursuite de la période de reproduction pourrait faire naître quelques craintes. En effet, du début juin à la mi-août, la Russie a subi deux régimes assez différents de part et d'autre d'une zone diagonale allant schématiquement du NW (Golfe de Finlande) au SE (Mer Caspienne). C'est au nord est de cette ligne, et non pas au sud ouest du pays comme on pouvait le craindre fin mai, que la situation a été la moins favorable: précipitations et humidité des sols déficitaires, températures plus élevées que la moyenne et incendies, surtout en juillet, ont peut-être affecté la reproduction secondaire de la zone située au nord et nord est de MOSCOU. Cette zone est habituellement privilégiée par opposition au sud ouest de la Russie, qui est plus chaud, plus sec et davantage sujets aux incendies. Mais cette année,

elle n'a pas été épargnée au cœur de l'été.

Le graphique ci-dessous concerne la zone d'ARKHANGELSK (au nord ouest de la Russie, au bord de la Mer Blanche).



C'est l'exemple d'une situation normale jusqu'au 5 juin, suivie d'un déficit des précipitations en juin et en juillet. L'amorce d'un retour à la normale a lieu à partir de la fin juillet grâce au retour des précipitations.



En conclusion, après un début de période présentant des conditions plutôt favorables à la reproduction dans la phase estimée critique, les conditions qui ont affecté ensuite la phase secondaire ne génèrent pas d'inquiétudes sur l'ensemble de la zone de reproduction, sauf en Russie du nord ouest, entre l'Oural et la mer Baltique.

Jean-Louis CAZENAIVE.

Commission météorologie du CNB.

(*) Ce texte date du 15 août 2011, alors que la période de reproduction n'était peut-être pas terminée. De nouveaux événements ont donc pu survenir, mais en général et à cette époque de l'année, l'essentiel de la reproduction a été effectué.

(**) Le terme « déficit » décrit une situation qui est considérée comme déficitaire lorsqu'elle est comparée avec les moyennes des 30 dernières années. Ainsi, décrire une période où les précipitations sont déficitaires ne signifie pas pour autant qu'il n'a pas plu pendant cette période. Il a simplement moins plu, ce qui peut être suffisant malgré tout.

Curiosités

BÉCASSE DES BOIS À PLUMAGE DE COLORATION INHABITUELLE.

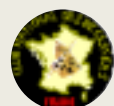
Notre ami, Jean-Louis BALLET, m'a fait part de la capture, par M. Bernard LAMARQUE, d'un oiseau au plumage exceptionnel.

Bécasse pesant 305 g, de sexe mâle, de type juvénile, cotation JC1, mâchoire supérieure d'une longueur de 64 mm.

Pour effectuer la diagnose du plumage de cette bécasse, il m'a été proposé une série de clichés de grande qualité, réalisés par M. Mathieu MANONTOFF, de SAINT MÉDARD EN JAILLES (33).



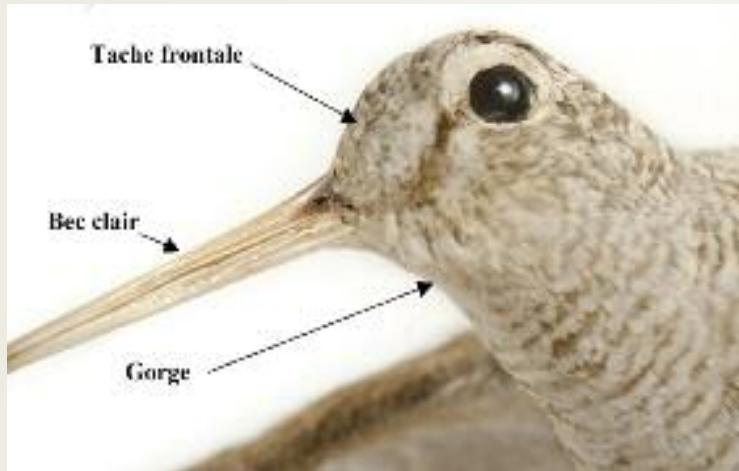
Vue dorsale de l'oiseau « BRUN / PASTEL » ailes déployées. Photographie M. Mathieu MANONTOFF. Document proposé par M. Jean-Louis BALLET et M. Bernard LAMARQUE.



DESCRIPTION DU PLUMAGE DE CETTE BÉCASSE DES BOIS.

Tête, Encolure, Gorge.

De couleur BRUN / BEIGE clair, avec les dessins habituels, tache frontale, lorum, bande crâniale, bandes nucales, bandes sous orbitaires.



Tête, encolure vue de trois quarts avant gauche de l'oiseau « BRUN / PASTEL ».

Photographie M. Mathieu MANONTOFF.



Tête, encolure vue de trois quarts arrière gauche de l'oiseau « BRUN / PASTEL ».
Photographie M. Mathieu MANONTOFF.

Les bandes crâiales et nucales sont bien marquées, de couleur BRUN CHOCOLAT AU LAIT, séparées entre elles par des lisérés BEIGE très clair.

La gorge est colorée en BRUN dilué et BEIGE, avec une zone BEIGE très claire. L'encolure est de la même couleur, avec les plumes barrées de BRUN dilué.

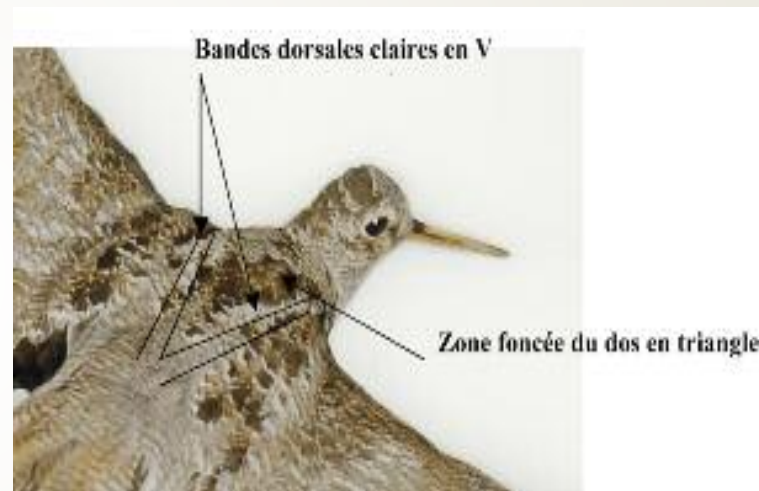
Dos.

C'est la partie la plus nettement colorée. Les taches BRUN / NOIR sont remplacées par des taches BRUN très foncé. On remarque l'existence de lignes dorsales BEIGE clair, qui partent de la base de l'encolure pour s'achever au milieu du dos, avant la région sus caudale.



Vue dorsale de la tête, du bas de l'encolure et de la partie antérieure du dos de l'oiseau.

Photographie M. Mathieu MANONTOFF.



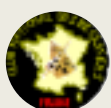
Vue dorsale de l'oiseau dans sa partie supérieure.

Photographie M. Mathieu MANONTOFF.



Vue dorsale de l'oiseau dans sa partie postérieure.

Photographie M. Mathieu MANONTOFF.



Poitrine.

Cette région est de même coloration que l'encolure BRUN clair et BEIGE dilué, avec les hachures BRUNES qui donnent ces rayures ondulées de la poitrine.

On constate ici une nette polarité pigmentaire, comparée à la région dorsale beaucoup plus foncée et colorée.

Flancs.

Les plumes de cette zone sont identiques aux plumes de la poitrine et également de l'abdomen.

Ventre et abdomen.

La coloration et la pigmentation sont identiques à celles de la poitrine et des flancs.

Ailes.

Comme souvent dans les mutations de plumage de la bécasse des bois, ce sont les plumes des groupes alaires qui confirment la diagnose du plumage.

Vue ventrale ou sous alaïre (verso de l'aile), il y a un éclaircissement général de la coloration, une dilution très nette, et cela au niveau des groupes alaires sous alaires : Grandes Couvertures Primaires sous (GCI sous), Grandes Couvertures Secondaires sous (GCII sous), et à un moindre degré, pour les Petites Couvertures sous alaires (PC sous).

Cette décoloration est plus remarquable au niveau des premières Rémiges Primaires. On constate une réduction de la mélanine. Il y a réduction du dessin mélanique.



Aile droite en vue dorsale ou sus alaïre de l'oiseau BRUN / PASTEL.

Photographie M. Mathieu MANONTOFF.



Aile droite en vue ventrale ou sous alaïre de l'oiseau BRUN / PASTEL.

Photographie M. Mathieu MANONTOFF.

Vue dorsale ou sus alaïre (recto de l'aile), on constate également un éclaircissement de l'ensemble de la coloration, comparé au plumage habituel, mais moins prononcé que pour les plumes en face ventrale.

Il y a réduction de la mélanine, avec atténuation des couleurs où dominant les BRUNS, plus ou moins oxydés.

Il y a une amplification et une réduction nette des dessins, surtout au niveau des Grandes Couvertures Secondaires sus alaires.

Queue.

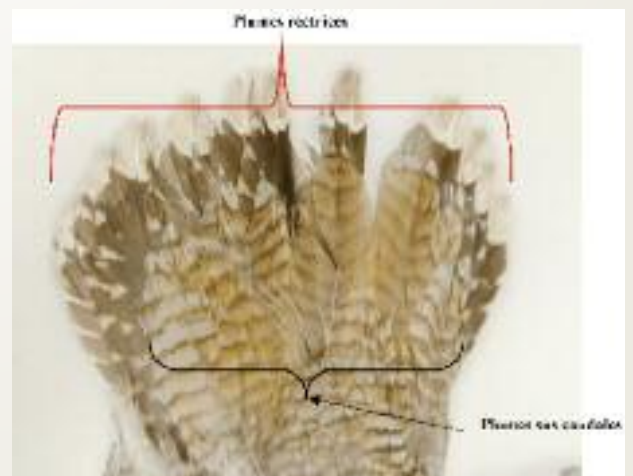
Les plumes caudales sont BRUN foncé et BRUN / BEIGE clair.

L'apex des rectrices est blanc, avec des ondes de BRUN / BEIGE. Le NOIR des vexilles est remplacé par un BRUN foncé.

En vue ventrale, les ocelles sont BLANC nacré.

Les plumes sus caudales sont BRUN clair et BEIGE dilué. Les plumes sous caudales sont très décolorées, certaines pratiquement blanches (achromique).

Pour les autres, le BRUN et le BEIGE dominant.



Queue vue de dessus ou en face dorsale, avec ses rectrices et les plumes sus caudales. Photographie M. Mathieu MANONTOFF.





Queue vue de dessous ou en face ventrale, avec ses rectrices et les plumes sous caudales. Photographie M. Mathieu MANONTOFF.

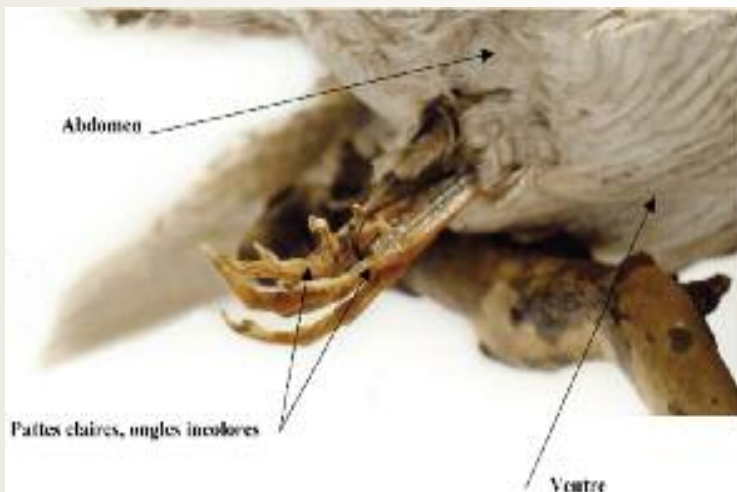
Bec, pattes, ongles, yeux.

Le bec est clair OCRE.

Les pattes sont claires, ROSE / ORANGE.

Les ongles sont BLANCS.

Les yeux étaient, semble-t-il noisette foncé.



Vue ventrale de l'oiseau trois quarts arrière montrant les pattes et leurs ongles. Photographie M. Mathieu MANONTOFF.

CONCLUSION.

Il s'agit d'un oiseau à plumage à coloration très homogène, parfait dans la répartition des couleurs et des motifs des dessins du plumage, qui correspondent au patron habituel du plumage dit à dominante sauvage chez la bécasse des bois.

Ce plumage est marqué par un éclaircissement général de la coloration, dû à une réduction de la mélanine et une réduction du dessin eumélanique.

- Un plumage BRUN / PASTEL parfait qui correspond à la mutation d'un plumage originel de type NOIR / BRUN.

- Le BRUN / PASTEL sera qualifié de BRUN / PASTEL CLASSIQUE, contrairement au BRUN / PASTEL PHAEO, plus roux.

Le PASTEL est le deuxième facteur de réduction de la mélanine. Cette mutation aurait une action plus importante en fin de pousse des plumes. Son action réduit plus particulièrement le dessin eumélanique.

Le PASTEL ne représente pas une nouvelle couleur, mais une réduction des pigments existants. Au niveau génétique, on admet que deux mutations conduisent à l'apparition du gène PASTEL.

- Une première mutation correspond à la dilution des mélanines, suite à un déficit en tyrosinase.

- Une seconde mutation permettrait la réduction des motifs des dessins.

Chez la Bécasse des bois, la mutation BRUN / PASTEL semble la plus fréquente, comparée aux autres mutations PASTEL : NOIR / PASTEL, ISABELLE / PASTEL, AGATE / PASTEL.

Il est souvent difficile de classer ces mutations PASTEL, car chez la bécasse des bois, on sait, au départ, qu'il existe deux types de plumages dits habituels à dominante sauvage : NOIR / BRUN ou BRUN / NOIR.

Dans le premier cas, la mutation PASTEL aboutit à donner un plumage BRUN / PASTEL PHAEO, assez ROUX, et que certains risqueront de confondre avec le plumage ISABELLE / PASTEL.

Merci à Jean-Louis BALLETT et à M. Bernard LAMARQUE, qui nous ont fait connaître cette superbe mutation.

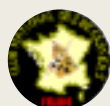
UN CAS TRÈS INHABITUEL DE COLORATION DE PLUMAGE

CHEZ LA BÉCASSE DES BOIS.

Cas proposé par Jean-Paul DRONIOU, lecteur d'ailes, du CNB 22.

DESCRIPTION.

Lors de la saison 2010 / 2011, il nous a été proposé, pour diagnose de l'âge, deux ailes du même oiseau, caractérisées par une coloration mélanique assez prononcée.



Au niveau de l'aile gauche, le pigment NOIR avait chassé le BRUN, en face dorsale ou dessus de l'aile, au niveau :

- de certaines Rémiges Primaires, de façon nette, au niveau de P6, P7, P8, P9,
- des Rémiges Secondaires,
- des Grandes Couvertures Primaires sus (GCI sus).
- des Polliciales ou plumes de l'ALULA.



Les deux ailes de type mélanique partiel en vue dorsale ou sus alaire : en haut aile droite avec mélanisme plus net des Rémiges Secondaire, en bas aile gauche avec mélanisme plus prononcé des Rémiges Primaires. Photographie de M. Jean-Paul DRONIOU (C.N.B 22).

Au niveau de l'aile droite, ce mélanisme est un peu moins marqué. Les dessins BRUN MARRON des plumes sont réduits au niveau :

- des Grandes Couvertures Primaires sus (GCI sus).
- des plumes Rémiges Secondaires.

OBSERVATIONS – DISCUSSIONS.

Sur l'ensemble de ces deux ailes, le pigment NOIR semble chasser le pigment BRUN.

Nous n'avons pas pu contrôler la totalité du plumage de cet oiseau, ce que nous regrettons.

En fait, ce type de plumage interpelle rarement le chasseur. Il passe inaperçu, alors qu'une seule plume blanche va exciter sa curiosité.

Ce type de mélanisme "localisé" est assez fréquent chez la bécasse des bois au niveau alaire, en face dorsale, et principalement au niveau du groupe des plumes Grandes Couvertures Primaires sus (GCI sus) où l'on rencontre ce phénomène pour environ 450 à 500 échantillons d'ailes contrôlés.

Chez la bécasse des bois, ce mélanisme localisé débute, semble-t-il, toujours au niveau de ces plumes Grandes Couvertures Primaires sus-alaires. Dans le cas présent, ce phénomène semble se propager en irradiant les différents groupes de plumes contigus à ces plumes Grandes Couvertures Primaires sus (GCI sus).

Nous n'avons pas eu la possibilité de connaître les faces ventrales ou scapulaires de ces ailes, mais en général, la coloration n'est pas modifiée. Ici cependant, cette modification pourrait se manifester sur les plumes Rémiges Primaires et Secondaires visibles sur les deux faces. Il semble cependant qu'un phénomène de polarité pigmentaire favorise le mélanisme en partie dorsale ou sus des ailes.

Dans ce cas, on évite de parler de bécasse des bois à plumage dit habituel, à dominante sauvage et à panachure NOIRE (ici limitée), car il est exceptionnel que ces plumes soient totalement NOIRES. Il reste toujours des traces de pigment BRUN.

Actuellement, il est impossible de dire pourquoi ce phénomène mélanique apparaît souvent au niveau du groupe des plumes alaires Grandes Couvertures Primaires sus.

Nous espérons que d'autres observations nous permettront, à terme, de bien connaître l'étiologie de ce mécanisme de coloration.

Nous remercions M. Jean6Paul DRONIOU de cet envoi d'ailes.

Dr JP BOIDOT.

